

	SALLE POLYVALENTE		FOUR avec bois de qualité à fournir				BARBECUE	SALLE DE LA GROTTTE	
	COMMUNE	HORS CNE	COMMUNE	HORS CNE	COMMUNE	HORS CNE		COMMUNE	HORS CNE
PARTICULIERS			avec présence membre ASSO FOURS		sans présence membre ASSO FOURS : Formation obligatoire auprès de l'ASSO FOURS				
1/2 journée - 14 H / 2 H du matin-	60	120							
1 journée	200	380	50	100	50	100	20 (40 avec tourne broche	50	80
2 journées	300	560	70	140	70	140		90	150
Caution	350	350	100	100	100	100	50 (100 avec tourne broche)	50	50
Arrhes	50	50	50	50	50	50			
Forfait Nettoyage	300 euros							110 euros	
ASSOCIATIONS									
Expos, AG, réunions, spectacle gratuit avec buffet, ...	Gratuite 1f/an puis tarif au dessus	Tarifs particuliers hors commune	40	100	40	100	Gratuit (caution de 100 euros pour le tourne broche)	Gratuite	
Forfait Nettoyage	300 euros							110 euros	
COMMERCANTS AMBULANTS									
Ventes de produits (Halles gratuites)									

Des arrhes de 50 € sont demandés à chaque réservation, excepté pour les associations communales
Une caution est demandée à chaque réservation

TABLES ET BANCS : Tarif unique dès la première table : 3,50€ (Gratuit pour les associations de Massérac)

PERCOLATEUR : 5 € (Gratuit pour les associations de Massérac)

SALLE DE LA GROTTTE : Location sans vaisselle et sans la salle des associations.